

Pour vous abonner à la Lettre
Entreprises & Défense [LIEN](#)

Repères

Présentation générale du budget 2020 de la mission Défense par nature de dépenses

Dissuasion : 4,73 Md€
Entretien programmé du matériel : 4 Md€
Équipement d'accompagnement : 1,58 Md€
Programmes à effet majeur : 6,85 Md€
Autres opérations d'armement : 1,38 Md€
Masse salariale : 12,09 Md€
Fonctionnement : 4,52 Md€
Renseignement : 0,37 Md€
Prospective : 0,67 Md€

Total : 37,5 Md€ dont 1,1 Md€ de provision OPEX-MISSINT

Evolution du PIB :

2017 : 1,78 %
2018 : 1,82 %
2019 : 1,84 %
2020 : 1,86 %

Soutien à la recherche et au développement de défense

Recherche et développement : 4,857 Md€
Études de défense : 1,431 Md€
Recherche et technologie : 887 M€
Études amont : 758 M€

Sources : ministère des Armées et rapports parlementaires.

Partenaire 2019



www.groupe-uneo.fr
<https://fr-fr.facebook.com/mutuelleUneo/>

Trois questions à...

Michael Krajecki

Directeur de projet IA à l'Agence de l'innovation de défense



Pourriez-vous nous présenter la cellule de coordination de l'intelligence artificielle de défense (CCIAD) et ses missions ?

L'intelligence artificielle (IA) connaît depuis quelques années un retentissement important, en repoussant les limites des tâches qui peuvent être déléguées – pour tout ou partie – à un ordinateur. En 2017, la revue stratégique précise que « l'intelligence artificielle (...) est amenée à jouer un rôle central dans les systèmes de défense, où elle contribuera de façon significative à la supériorité opérationnelle mais induira de nouveaux risques ». Dans son discours du 5 avril 2019, la ministre des Armées, a annoncé la création de la cellule de coordination de l'intelligence artificielle de défense (CCIAD). Cette cellule, constituée d'une dizaine d'experts pluridisciplinaires, est chargée de coordonner l'ensemble des travaux en matière d'IA du ministère et s'inscrit dans les axes d'effort du ministère en termes d'innovation. L'objectif collectif est de déployer, de façon maîtrisée et accélérée, l'IA dans l'ensemble des armées, directions et services.

Quelles sont ses priorités ?

Les techniques modernes de l'IA, et notamment les approches basées sur l'apprentissage, reposent sur 3 piliers essentiels que sont les algorithmes, la puissance de calcul et la donnée. C'est pourquoi nous développons une politique ambitieuse de gestion et de valorisation de la donnée. Le projet ARTEMIS s'inscrit dans cet effort et proposera à moyen terme une architecture qui permettra non seulement de collecter la donnée, mais aussi de la stocker et de l'exploiter. Nous mettrons à disposition, de manière sécurisée, ces capacités tant au profit des entités du ministère que dans une logique de partage avec des partenaires industriels de confiance.

Les priorités définies dans le rapport de la « Task Force IA » sont au nombre de 7 :

- Aide à la décision et à la planification (C2 de niveau stratégique).
- Combat collaboratif (coordination des systèmes et des entités opérationnelles au niveau tactique, notamment dans le cadre du programme SCORPION).
- Cybersécurité et influence numérique (la désinformation et les « deep fakes » constituant un défi nouveau pour nos démocraties).
- Renseignement, notamment en lien avec la stratégie spatiale de défense.
- Robotique et autonomie permettront de déporter à distance des moyens de perception et d'action et d'éviter à nos soldats des tâches 3D (« Dull, Dirty & Dangerous »). Le projet FURIOUS lancé en 2018 par la Direction générale de l'armement (DGA) s'inscrit dans cet axe.
- Logistique et maintenance. Celles-ci offrent des opportunités opérationnelles notamment pour améliorer la disponibilité des matériels grâce à la maintenance prédictive et l'optimisation de la maintenance préventive.
- Le soutien regroupant les applications dans le domaine de la santé ou des ressources humaines.

Quels sont les liens de la CCIAD avec le monde de l'entreprise ?

La CCIAD est en contact direct avec les acteurs industriels et se saisit de tous les dispositifs à sa disposition pour favoriser le développement d'une IA de confiance dans un contexte de défense. Ainsi, sans attendre la création effective de la cellule, un premier appel à proposition a permis à plusieurs PME de bénéficier d'un financement via le dispositif RAPID (Régime d'Appui à l'Innovation Duale) pour des sujets tels que l'assistance à l'usage des exosquelettes par algorithmes de prédiction ou encore l'interprétation automatique de données géoradar.

Récemment, avec les représentants du nouveau métier technique « Datasciences et Intelligence Artificielle » de la DGA, nous avons également partagé avec les grands industriels de défense nos premiers travaux portant sur la spécification et la qualification des modules d'IA afin de maîtriser le risque technique associé à ce déploiement dans nos systèmes.

Association Loi 1901, l'Association des entreprises partenaires du ministère de la Défense a pour objet le développement des relations entre les entreprises et la Défense. Elle organise de nombreuses activités et est à l'origine de la création en 2008 du « Prix de la reconversion des militaires ». Tous les collaborateurs de l'Association sont bénévoles. Les seules ressources sont les cotisations versées par les entreprises adhérentes.

Pour télécharger le document permettant à votre entreprise de nous rejoindre éventuellement en 2019 [LIEN](#)

Infos

Rapport de la Task Force IA

Après un bref état des lieux, le rapport dévoile une feuille de route du déploiement de l'intelligence artificielle sur les champs de bataille, agrémentée d'exemples concrets sans omettre de soulever les questions éthiques liées à son emploi. Pour le télécharger [LIEN](#)



Faites un beau cadeau : donnez votre sang au profit des militaires blessés !



Les militaires blessés en opérations et les patients traités dans les hôpitaux des armées ont en permanence besoin de votre sang ! Pour répondre aux besoins des armées, le Centre de transfusion sanguine des armées (CTSA) a besoin de 440 donneurs par semaine et recherche en permanence des donneurs de groupe sanguin O (« sang total » don classique) et de groupes sanguins B et AB (don de plasma).

Renseignements auprès du CTSA de Clamart (0141467224) ou de Toulon (0483162161) du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 16 heures 30.

Vous pouvez également contacter le CTSA en vous engageant pour un don à venir (« je viendrai tel jour à telle heure pour effectuer tel type de don de sang ») y compris dans plusieurs semaines !

Téléchargez la plaquette présentant le CTSA, son expertise et les différentes modalités de don de sang : [LIEN](#)



L'Association des entreprises partenaires de la Défense présente sur LinkedIn

L'Association des entreprises partenaires de la Défense est présente depuis peu sur LinkedIn, premier réseau professionnel mondial. N'hésitez pas à y rejoindre les (déjà) 900 abonnés. Pour suivre la page spécifique : [LIEN](#)

Membres du Comité d'honneur : Claude Ascensi - Alain Juillet - Alain Vidart - Jean-Claude Violet - Raymond Wey

Entreprises & Défense

Entreprises & Défense, la Lettre de l'Association des entreprises partenaires de la Défense, est publiée en 2019 avec le soutien de la mutuelle Unéo.

Directeur de la publication : Patrice Lefort-Lavauzelle.
Rédacteur en chef : Pascaline Abdini.

Comité de rédaction : Pascaline Abdini, Monique Chézalviel, Patrice Lefort-Lavauzelle, Nicolas Le Saux.
Association des entreprises partenaires de la Défense, 6 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris.

Mail : contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr

ISSN 2114-7019

Tous droits réservés.

Les marques "Prix de la reconversion des militaires" et "Entreprises & Défense" sont déposées auprès de l'INPI.

Grand angle

Les dispositifs de soutien du ministère des Armées

Plusieurs dispositifs de soutien existent au ministère des Armées, pour soutenir des projets venant de start-up, PME/ETI, de laboratoires d'étudiants, de maîtres d'œuvre industriels ou encore d'un personnel du ministère des Armées.



Opinion des Européens sur la défense

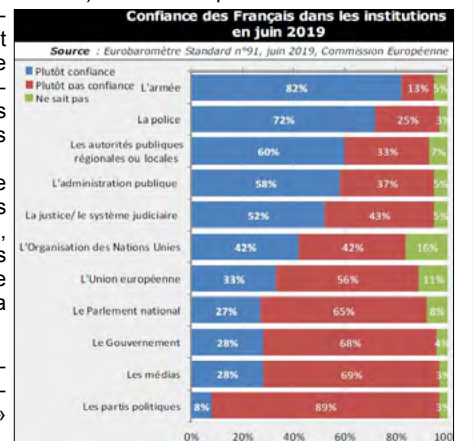
(novembre 2018 - juin 2020)

L'armée continue de se positionner en tête des institutions dans lesquelles les Européens ont le plus confiance : en moyenne, 73 % des personnes interrogées en juin 2019 dans les 28 États membres de l'Union européenne ont déclaré avoir confiance dans l'armée de leur pays (proportion stable par rapport à novembre 2018).

Les Français sont quant à eux 82 % à déclarer avoir confiance dans leur armée en juin 2019 (+2 points par rapport à novembre 2018). L'Armée se place de nouveau en tête des institutions dans lesquelles les personnes interrogées en France déclarent avoir le plus confiance, avec 10 points de plus que la confiance attribuée à la police (72 %, -4 points) et 22 points de plus que celle portée aux autorités publiques régionales ou locales (60 %, -2 points).

En France en juin 2019, la confiance dans l'armée est la plus forte parmi les personnes âgées de plus de 55 ans, les travailleurs indépendants, et les personnes qui se considèrent comme appartenant à la classe moyenne et à la classe moyenne supérieure.

Retrouver l'étude complète de Cathy Dognon dans le numéro d'EcoDef « Opinion des Européens sur la défense » [LIEN](#)



Vous recevez régulièrement des informations concernant l'Association des entreprises partenaires de la Défense et ses activités. Conformément au règlement général européen sur la protection des données (RGPD) vous avez la possibilité de vous désinscrire à l'aide du lien situé en bas de cette Lettre. L'Association des entreprises partenaires de la Défense accorde une grande importance à la protection de vos données. Celles-ci sont traitées avec la plus grande rigueur et ne sont utilisées que par notre Association. Elles ne sont ni prêtées, ni louées. contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr